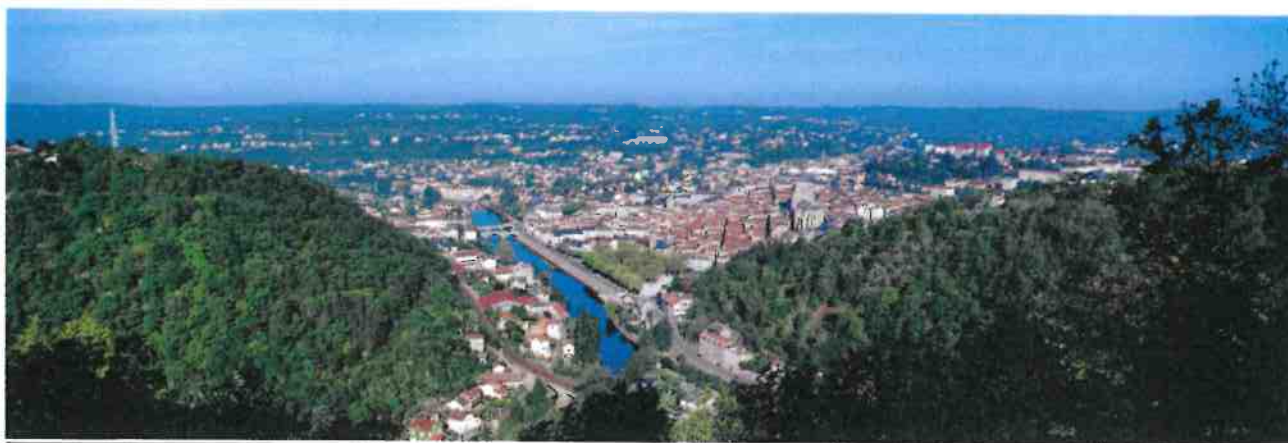


# COMMUNE DE VILLEFRANCHE DE ROUERGUE

## Note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2018



La loi NOTRE du 7 août 2015 crée, en l'article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financière des collectivités locales et précise notamment qu'une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif. La présente note répond donc à cette obligation pour notre commune. Elle sera, comme le budget primitif 2018 et la présentation du débat d'orientations budgétaires, mise en ligne sur le site internet de la ville.

### **1- Contexte général**

Sur un plan national :

- une loi de finances basée sur une hypothèse de croissance estimée à 1.7%,
- la mise en place d'un plan d'investissement de 57 Md€ dont 10 Md€ pour les collectivités territoriales dans le cadre de la loi de programmation des finances publiques 2018 – 2022,
- l'encadrement de l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement (1.2% par an modulable) pour les collectivités (340) dont le budget de fonctionnement atteint 60 M€ et ce afin de respecter l'objectif d'économie de 13 Md€ fixé par l'Etat,
- un dégrèvement progressif / compensé sur 3 ans de la taxe d'habitation pour 80% des contribuables,
- le gel de dotation globale de fonctionnement (DGF) mais aussi la baisse des autres dotations pour un montant de 273 M€,
- le gel du fonds de péréquation des ressources intercommunales (FPIC) à 1 Md€,
- la pérennisation de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) à 615 M€,
- une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) maintenue à 996 M€,
- une nouvelle politique du logement avec la réduction des APL à laquelle s'ajoute une réduction des loyers de solidarité,
- les mesures salariales de la fonction publique territoriale : hausse CSG, rétablissement du jour de carence, poursuite des travaux d'aménagement du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu,
- la réduction de neuf à huit du nombre de compétences devant être exercées par les communautés de communes à FPU pour pouvoir bénéficier d'une bonification de la dotation d'intercommunalité à partir de 2018.

Sur un plan local :

- la poursuite des transferts des compétences à la Communauté de Communes du Grand Villefranchois après définition en cours d'année de l'intérêt communautaire suite aux fusions 2017,
- la poursuite de la politique de la ville,
- la poursuite de la concertation de revitalisation de la bastide,
- la politique de rénovation urbaine et la création d'espaces de vie en bastide (Ilots),
- la politique de rénovation des infrastructures (VRD..),
- la réforme du stationnement payant et la redéfinition des zones,

- la poursuite du développement culturel avec le début des travaux de création d'un pôle culturel,
- le démarrage de l'activité du futur abattoir par la SEMAV.

## **2 - Priorités du budget**

Le budget primitif 2018, proposé conformément aux orientations budgétaires présentées en Conseil Municipal le 21 février 2018, s'inscrit dans la continuité du budget 2017.

Ce budget contenu dans son volume à hauteur de 22 441 K€ (I + F), en quasi stabilité par rapport à 2017 après correction des mouvements exceptionnels, témoigne de la poursuite de l'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'optimisation des recettes.

Dans un contexte d'incertitude quant au niveau des concours et des compensations de l'Etat aux collectivités, la construction budgétaire est faite à taux d'imposition constants (pas d'augmentation depuis 2011) et en prévoyant de ne pas mobiliser inutilement l'emprunt d'équilibre (1M€). Il s'agit de ne pas alourdir la charge de la dette et de préserver un niveau d'épargne nette suffisant pour permettre l'autofinancement des projets d'investissement prévus. Car, bien qu'encadré au niveau du fonctionnement, ce budget reste ambitieux en matière d'investissement avec, pour l'exercice 2018, deux priorités clairement affichées avec la réalisation du pôle culturel et l'aménagement d'espaces de vie en bastide (Ilots). Pour autant, la commune poursuivra les travaux dits renouvelables, de restructuration et valorisation du patrimoine communal et mobilisera pour ce faire un peu plus de 1 000 K€.

## **3-Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement.**

### **La section de fonctionnement**

#### **a- les recettes de fonctionnement :**

Les recettes totales de fonctionnement, d'un montant de 15 524 K€, se structurent essentiellement autour de deux pôles, en opérations réelles et en opérations d'ordre, comme suit :

<b>FUNCTIONNEMENT-RECETTES</b>	<b>BP 2017</b>	<b>BP 2018</b>	<b>Variation</b>	<b>%</b>
Chapitre 013 - Atténuat° charges-Remb/salaires	80 000,00	113 333,00	33 333,00	41,67
Chapitre 70 - Produits services	1 013 250,00	1 088 920,00	75 670,00	7,47
Chapitre 73 - Impôts et taxes	9 519 142,08	9 537 262,08	18 120,00	0,19
Chapitre 74 - Dotations et participat°, compens°	2 204 095,00	2 112 081,61	-92 013,39	-4,17
Chapitre 75 - Produits de gestion, locations..	502 640,00	103 410,00	-399 230,00	-79,43
Chapitre 76 - Produits financiers, legs	8 770,00	18 980,00	10 210,00	116,42
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	3 000,00	3 646,00	646,00	21,53
<b>Total recettes réelles</b>	<b>13 330 897,08</b>	<b>12 977 632,69</b>	<b>-353 264,39</b>	<b>-2,65</b>
Chapitre 72 - Travaux en régie	186 000,00	178 000,00	-8 000,00	-4,30
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>186 000,00</b>	<b>178 000,00</b>	<b>-8 000,00</b>	<b>-4,30</b>
Excédent antérieur reporté	2 250 724,57	2 368 871,32	118 146,75	5,25
<b>TOTAL GENERAL RECETTES</b>	<b>15 767 621,65</b>	<b>15 524 504,01</b>	<b>-243 117,64</b>	<b>-1,54</b>

Les recettes totales de fonctionnement sont en baisse de -1.54% (-243 K€).

Cette variation positive ou négative selon les chapitres s'explique notamment par :

- au chapitre 013 (113 K€), une augmentation des remboursements sur salaire (+33 K€) avec l'intégration du financement ETAT au titre du FNADT du poste de chargé de mission « Y.Dauge ».
- au chapitre 70 (1 088 K€), l'intégration des « redevances de stationnement + forfait post-stationnement (22 K€) précédemment inscrites sur le chapitre 73 majoré de 2 années de rattrapage de la « participation Samu du centre hospitalier » (35 K€) et 2 années de droits d'occupation du domaine public (bus + taxis + commerce ambulants) non encaissées ainsi que d'une légère hausse des activités multi-accueil, restauration scolaire ; un chapitre peu dynamique et ce malgré une légère évolution de la tarification.

- au chapitre 73 (9 537 K€), une quasi stabilité de ce chapitre malgré une majoration de 1% de la fiscalité ménage (variation gouvernementale des bases) associée à la baisse de l'attribution de compensation du fait des transferts de compétence, du stationnement (transfert chapitre 70). Le reversement du FPIC (148 K€ en 2017) tout comme la DSC (néant en 2017) ne sont pas inscrits car non connus au moment de l'élaboration du budget.
- au chapitre 74 (2 112 K€), une baisse liée à l'écrêtement de la DGF (-23 K€), la fin des subventions rythmes scolaires (-44 K€), le transfert de l'activité gens du voyage (-8 K€), le solde de l'aide pour l'étude d'élaboration de la charte de revitalisation de la bastide (-15K€). La DGF est prévue à hauteur de 745 K€ (767 K€ en 2017). La DSU (282 k€) et la DSR (294 K€) sont conservées à leur niveau de 2017. La DNP (61 K€ en 2017) n'est pas intégrée dans le BP. Pour les compensations fiscales et notamment du fait du dégrèvement de la TH, les prévisions BP sont reconduites à l'identique dans l'attente des modalités techniques de codification de celles-ci.
- au chapitre 75 (103 K€), il est tenu compte de la non reconduction du reversement exceptionnel du service assainissement (-350 K€) ainsi que du remboursement sur décompte définitif du marché chauffage (-49 K€). Reste sur ce chapitre les seules recettes issues des locations des divers bâtiments communaux.
- le chapitre 76 (18 K€) enregistre 2 années d'intéressement sur l'utilisation des panneaux d'affichages (2016 et 2017), les intérêts sur le placement d'un legs, le remboursement par la CCGV des intérêts sur l'emprunt théorique lié au transfert de la compétence « gens du voyage ». Le chapitre 77 (3 K€) comprend l'inscription des crédits pour régularisation d'une affectation budgétaire (périls).
- les travaux en régie (178 K€) sont réajustés à la baisse (-8 K€) en fonction des choix des chantiers à exécuter en prestations internes.

L'excédent antérieur reporté (2 368 K€) en légère progression est issu des économies sur prévisions N-1. Il participe au financement des charges d'exploitation 2018 et par ce fait même concourt à l'autofinancement d'une part de l'investissement via le prélèvement.

En résumé : des recettes réelles de fonctionnement stables après correction des opérations exceptionnelles.

#### b- les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement, d'un montant de 15 524 K€, se répartissent entre les opérations réelles pour 12 985 K€, les opérations d'ordres pour 2 538 K€ (dont 2 071 K€ de virement à la section d'investissement) et s'établissent comme suit :

<b>FONCTIONNEMENT-DEPENSES</b>	<b>BP 2017</b>	<b>BP 2018</b>	<b>Variation</b>	<b>%</b>
Chapitre 022-Dépenses imprévues	1 000 000,00	700 000,00	-300 000,00	-30,00
Chapitre 011- Charges fonct° des services	3 003 303,00	2 902 230,00	-101 073,00	-3,37
Chapitre 012-Charges de personnel	6 342 000,00	6 388 000,00	46 000,00	0,73
Chapitre 014 - Atténuation de produits	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00
Chapitre 65 - Charges gest°, contingents, subv°	2 190 741,00	2 112 134,01	-78 606,99	-3,59
Chapitre 66 - Charges financières	640 960,00	579 960,00	-61 000,00	-9,52
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	302 550,00	302 550,00	0,00	0,00
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>13 480 554,00</b>	<b>12 985 874,01</b>	<b>-494 679,99</b>	<b>-3,67</b>
Chapitre 042 - Dotations amortissements	486 060,00	466 890,00	-19 170,00	-3,94
Virement à la section d'investissement	1 801 007,65	2 071 740,00	270 732,35	15,03
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>2 287 067,65</b>	<b>2 538 630,00</b>	<b>251 562,35</b>	<b>11,00</b>
<b>TOTAL GENERAL DEPENSES</b>	<b>15 767 621,65</b>	<b>15 524 504,01</b>	<b>-243 117,64</b>	<b>-1,54</b>

Les dépenses totales de fonctionnement varient dans les mêmes proportions (-1.54% soit -243 K€) que les recettes, le principe de l'équilibre budgétaire l'oblige. **Une attention particulière doit être portée sur les dépenses réelles qui diminuent de façon plus importante que les recettes réelles atténuant ainsi l'effet ciseaux.**

La variation positive ou négative des dépenses selon les chapitres s'explique notamment par :

- au chapitre 022 (700 K€), des prévisions revues à la baisse (-300 K€), permettant ainsi de financer en N+1 dans un cadre global l'équilibre des services communaux sportifs, culturels, sociaux... rendus à la population et considérés déficitaires par définition.
- au chapitre 011 (2 902 k€), un fonctionnement des services revu à la baisse avec les effets en année pleine des transferts de compétences (tourisme, gens du voyage...), la baisse du poste de restauration scolaire suite à l'appel d'offres pour la fourniture des repas (-70 K€), la réduction des fournitures de voirie (-30 K€) avec la réalisation de la peinture routière par une entreprise, la fin du programme de renouvellement de manuels scolaires (-7K€), la réduction des travaux en régie, la fin des rythmes scolaires (-40 K€), la réduction du poste honoraires et divers autres postes par efforts budgétaires des services. A noter aussi la variation à la hausse de la maintenance avec le nouveau marché d'éclairage public comprenant la première année du contrat le remplacement de 2 860 lampes, appareillages, éléments électriques (+50 K€), la participation à verser à la CCGV au titre des frais d'instruction des ADS (+40 K€) et les variations liées aux contraintes réglementaires et économiques.
- au chapitre 012 (6 388 K€), les charges de personnel à la hausse intègrent : l'augmentation des taux de cotisations patronales, et ceux de l'assurance statutaire, l'évolution de la carrière des agents, le Glissement Vieillesse Technicité (GVT), les embauches et remplacements éventuels. A noter que l'auto assurance qui couvre en tous risques « les décès, maladies et accidents imputables au service » est prévue à hauteur de 100 K€.
- au chapitre 014 (1 K€) est enregistré pour un même montant une régularisation de trop perçus au titre d'impôts fonciers.
- au chapitre 65 (2 112 K€), sont inscrits pour un même niveau que 2017 les contributions obligatoires comme les indemnités des élus, l'enseignement privé, le fonctionnement du CRDA (école de musique), centre social. Le fonctionnement du CCAS est aussi réajusté (-20 K€). La participation au SDIS (686 K€) évolue de 1.40% (10 K€). Les subventions de droit privé aux associations locales sont inscrites en valeurs constantes hors conventions d'objectifs qui sont dégressives (-25 K€). Ne sont pas reconduits les crédits d'annulation de titres suite liquidations judiciaires (-43 K€).
- au chapitre 66 (579 K€), légère baisse des intérêts des emprunts liée à une politique de désendettement conjuguée avec une période de baisse des taux.
- au chapitre 67 (302 K€), stabilité de la prévision avec pour l'essentiel la subvention d'équilibre de la régie des abattoirs.
- les amortissements (466 K€) constituent une source de financement pour la section d'investissement, leur niveau est fonction des achats de biens et de leur intégration dans le patrimoine communal.

Le virement à la section d'investissement (2 071 K€) alimenté en partie par l'excédent reporté et l'optimisation des efforts de gestion D/R réalisés sur divers chapitres, a permis de dégager une épargne brute permettant le financement de la part en capital des emprunts et bien au-delà.

En résumé : des dépenses réelles de fonctionnement en baisse de -1.56% après correction des dépenses imprévues.

### **La section d'investissement**

La section d'investissement s'établit à 6 916 K€ en recettes comme en dépenses. Le budget 2017 est donné à titre indicatif mais en investissement, la comparaison n'est pas significative.

a- les recettes d'investissement :

<b>INVESTISSEMENT-RECETTES</b>	<b>BP 2017</b>	<b>BP 2018</b>
Chapitre 16 - Programme globalisé d'emprunt	1 645 000,00	1 000 000,00
Chapitre 13 - Subvent° invest DGE, amendes,PVR	1 252 899,00	1 496 180,00
Chapitre 10 - Dotations, fonds FCTVA, TLE	422 858,35	337 000,00
Excédent fonct° affectat°	847 329,64	1 384 530,89
Chapitre 024 - Produits cessions immobilisations	500 000,00	0,00
Chapitre 27- Autres immobilisations financières	0,00	11 990,00
Capitre 45 - Opérations pour compte de tiers	0,00	21 000,00
<b>Total recettes réelles</b>	<b>4 668 086,99</b>	<b>4 250 700,89</b>
Chapitre 28 - Amortissements	471 390,00	452 220,00
Chapitre 48- Transferts de charges	14 670,00	14 670,00
Virement de la section de fonctionnement	1 801 007,65	2 071 740,00
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>2 287 067,65</b>	<b>2 538 630,00</b>
<b>Excédent antérieur reporté</b>	<b>0,00</b>	<b>127 319,11</b>
<b>TOTAL GENERAL RECETTES</b>	<b>6 955 154,64</b>	<b>6 916 650,00</b>

Les principales ressources proviennent :

- d'une ligne d'emprunt limitée à 1 000 K€ permettant de financer les dépenses d'investissement 2018 et de poursuivre le processus de désendettement de la ville (plus de 3 000 K€ en 3 ans). A noter qu'en 2017, le montant réalisé de l'emprunt a été ramené à 1 050 K (solde programmes 2014 et 2016), la part restante d'emprunt affectée au financement de l'opération CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile) ayant été retirée par décision modificative n°1/2017.
- des recettes diverses Europe, Etat, Région, Département... sollicitées auprès des partenaires au titre du programme de travaux 2018 pour un montant de 1 059 K€ (dont 682 K€ pôle culturel) complétées par les recettes restant à réaliser sur programmes antérieurs pour un montant de 372 K€.
- du remboursement du FCTVA pour 277 K€.
- du versement au titre de la taxe d'aménagement, soit 60 K€.
- du remboursement par la CCGV de la part en capital (11 K€) de l'emprunt théorique lié au transfert de la compétence « gens du voyage ».
- de la dotation aux amortissements + transferts/remboursements de charges (chap 45+ 48) :489 K€,
- du produit des amendes de police pour 65 K€,
- de l'épargne brute dégagée (2 071 K€) provenant de la section de fonctionnement.

b- les dépenses d'investissement :

<b>INVESTISSEMENT-DEPENSES</b>	<b>BP 2017</b>	<b>BP 2018</b>
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers...	33 000,00	0,00
Chapitre 20 - Frais d'étude/subv équip	107 000,00	75 000,00
Chapitre 204 - Subventions équipement	77 380,00	73 200,00
Chapitre 21 - Acquisit° foncier, matériel	362 864,00	566 500,00
Chapitre 23 - Travaux en cours	4 245 271,00	4 720 950,00
Capitre 16 - Charges capital / emprunt	1 248 000,00	1 282 000,00
Capitre 45 - Opérations pour compte de tiers	0,00	21 000,00
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>6 073 515,00</b>	<b>6 738 650,00</b>
Chapitre 23 - Travaux en cours (régie)	186 000,00	178 000,00
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>186 000,00</b>	<b>178 000,00</b>
<b>Déficit antérieur reporté</b>	<b>695 639,64</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL DEPENSES</b>	<b>6 955 154,64</b>	<b>6 916 650,00</b>

A noter que la somme de 33 K€ en 2017 correspondait à une provision non réalisée de crédits nécessaires à la régularisation d'un reversement de TLE (Taxe Locale d'Equipement).

Hors remboursement de la dette, soit 1 282 000 €, les principales opérations prévues au BP 2018 se décomposent comme suit :

BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE	BP 2018		RESTES	TOTAL
	Opérations	Opérations	ENGAGES	OPERATIONS
INVESTISSEMENT	Renouvelables	Nouvelles	2 017	2 018
Acquisitions réserves foncières,immeubles	10 000,00	0,00	49 000,00	59 000,00
Matériel de bureau et d'informatique	109 050,00	0,00	49 050,00	158 100,00
Matériel de transport (balayeuse, véhicules électriques...)	110 000,00	0,00	52 000,00	162 000,00
Mobilier	1 000,00	15 000,00	4 000,00	20 000,00
Autres matériels divers (horodateurs, zéro phyto, CTM...)	75 200,00	0,00	121 400,00	196 600,00
Travaux bâtés cnx+ toitures +bâtés patrimoniaux	68 700,00	2 000,00	105 000,00	175 700,00
Travaux centre de Laurière	14 510,00	0,00	63 060,00	77 570,00
Travaux grosses réparations bâtiments scolaires +CTM	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
Restauration objets d'arts tous bâtés	0,00	0,00	35 300,00	35 300,00
Travaux collégiale (statue +tableaux +strict ent.anti pigeons)	0,00	13 500,00	18 860,00	32 360,00
Chapelle St Jacques (vidéo, acoustique, éclairage...)	0,00	10 000,00	3 500,00	13 500,00
Chartreuse : tableaux, stalles....	0,00	20 300,00	31 350,00	51 650,00
Pénitents Noirs : éclairage..	0,00	20 000,00	11 000,00	31 000,00
Création Pôle Culturel	0,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
Espace public : place B.Lhez	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
Aménagement pôle jeunesse (conformité)	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00
Stade Henri-Lagarde travaux divers	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
Création installations liaisons douces	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
Travaux centre nautique (blower, carrelage, chaufferies...)	8 000,00	0,00	49 000,00	57 000,00
Travaux espaces verts, environnement, pluvial, CTM	25 000,00	0,00	43 500,00	68 500,00
Travaux éclairage public+signalisat° feux+mise en lumière	22 000,00	0,00	18 470,00	40 470,00
Bastide : rénovation éclairage public	0,00	50 000,00	106 000,00	156 000,00
Travaux murs divers + CTM....	62 000,00	0,00	63 000,00	125 000,00
Travaux voirie entreprises +CTM + PVR	308 100,00	11 000,00	139 000,00	458 100,00
Agrandissement cimetièrè Sainte Marguerite	0,00	7 000,00	7 000,00	14 000,00
Travaux chemin du Radel - rue St Claire	0,00	0,00	176 000,00	176 000,00
Travaux compte tiers périls rue Miséricorde	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00
Restructuration salle fêtes Madeleine	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
Réhabilitation ateliers municipaux	0,00	0,00	293 000,00	293 000,00
Aire de camping-cars	0,00	99 600,00	0,00	99 600,00
Travaux place Serpente : moulin à huile	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Travaux Bd de Gaulle	0,00	145 000,00	0,00	145 000,00
Travaux rue Tour de Polier - Place des Pères	0,00	330 000,00	0,00	330 000,00
Travaux rue Hôtel Dieu	0,00	55 000,00	0,00	55 000,00
Travaux allées A. Briand	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Aménagement fourrière autos	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Travaux musée (vidéo, accessibilité, scénographie, isolat°)	0,00	66 000,00	138 000,00	204 000,00
Vidéo protection	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
Création espaces de vie en Bastide Ilots	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
Modernisation commerces	0,00	0,00	16 870,00	16 870,00
PIG +Op façades +OPAH RU+SDIS	212 330,00	0,00	81 000,00	293 330,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 075 890,00</b>	<b>2 674 400,00</b>	<b>1 884 360,00</b>	<b>5 634 650,00</b>

#### **4- Montant du budget consolidé**

Le montant du budget consolidé est égal à 30 982 K€ et se répartit comme suit :

<b>Budget consolidé</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>Total</b>
Commune	15 524 504,01	6 916 650,00	22 441 154,01
Eau	2 918 968,05	1 388 830,00	4 307 798,05
Assainissement	1 455 909,42	2 777 610,00	4 233 519,42
<b>TOTAL</b>	<b>19 899 381,48</b>	<b>11 083 090,00</b>	<b>30 982 471,48</b>

#### **5- Crédits d'investissements pluriannuels**

Par délibérations en date des 5 avril (création) et 13 décembre 2017 (ajustement), une Autorisation de Programme et Crédits de Paiements (AP-CP) a été mise en place pour la création du pôle culturel comme suit :

<b>Projet</b>	<b>Opération</b>	<b>AP/TOTAL OPERATION TTC/AJUSTEMENT N°1</b>
Pôle culturel	1026	6 618 900,00

<b>CP/Crédits budgétaires TTC</b>	<b>Réalisé 2015</b>	<b>Réalisé 2016</b>	<b>Réalisé 2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Total</b>
Dépenses prévisionnelles	5 080,00	145 792,05	135 308,53	1 500 000,00	3 624 540,00	1 208 179,42	6 618 900,00

Cette AP / CP vient compléter les opérations classiques d'investissement prévues au BP 2018.

#### **6- Niveau de l'épargne brute et de l'épargne nette**

L'épargne brute (virement) prévisionnelle prévue au BP 2018 s'établit à 2 071 740 € contre 1 801 007.65 € en 2017 et l'épargne nette (part capital des emprunts déduite) à 789 740.00 € contre 553 007.65 € en 2017.

A noter que cette épargne est complétée par les dotations aux amortissements.

#### **7 - Niveau d'endettement de la commune et capacité de désendettement**

Le niveau d'endettement de la commune au 1<sup>er</sup> janvier 2018 est de 15 412 136.12 € contre 15 566 441.55 € en 2017.

La capacité de désendettement de la commune est de 7.5 années c'est-à-dire qu'il faut 7.5 années d'épargne brute à la ville pour rembourser le capital restant dû; une situation en nette amélioration et reflet d'une réelle volonté de maîtrise de gestion budgétaire.

#### **8- Niveau des impositions directes**

Les taux sont maintenus au même niveau que 2017 et identiques depuis 2011, soit :

- Taxe d'habitation : 10.89%
- Foncier bâti : 21.38%
- Foncier non bâti : 90.41%

## 9- Principaux ratios

Source : DGCL(1)

	Objet	Ratios		
		BP 2017	BP 2018	10 à 20 000 h Moyenne Nat°
1	Dépenses réelles fonctionnement/population	1 070,56	1 027,20	1 135,00
2	Produit imposit° directes (I.Ménages)/populat° Recettes réelles	467,60	469,07	567,00
3	fonctionnement(RRF)/populat°	1 058,68	1 026,55	1 325,00
4	Dépenses équipement brut/population	380,60	429,97	248,00
5	Encours dette / population	1 236,22	1 219,12	954,00
6	DGF (forfaitaire+DSU+DSR+DNP) /population	107,84	104,51	215,00
7	Charges personnel / dépenses réelles fonct°	47,05	49,19	58,30
8	Dépenses fonctionnement+ capital dette/RRF	110,48	109,94	92,70
9	Dépenses équipement brut/ RRF	35,95	41,88	18,70
10	Encours dette/ RRF	116,77	118,76	72,00

(1) source DGCL - Les collectivités locales en chiffres 2017 (base 2015)

## 10- Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018 au tableau des effectifs, la commune comptabilise 154.67 agents en Equivalent Temps Plein annuel Travaillé (158.58 en 2017) se répartissant comme suit :

- 148.13 agents titulaires en ETPT (148.53 en 2017),
- 6.54 agents non titulaires en ETPT (10.05 en 2017).

Les charges de personnel 2018 sont établies à 6 388 000 € dont 100 000 € d'auto assurance.

## 11- Les budgets annexes eau et assainissement

Sur un plan fonctionnement, les budgets annexes eau (708 848 m3) et assainissement (517 128 m3) sont établis sur la base des consommations 2017.

- **Le budget annexe eau 2018** s'équilibre à la somme de 2 918 968.05 € en fonctionnement (2 969 501.35 € en 2017) et 1 388 830.00 € en investissement (1 390 663.24 € en 2017) soit un budget global de 4 307 798.05 € (4 360 164.59 € en 2017).

FONCTIONNEMENT-DEPENSES	BP 2017	BP 2018	FONCTIONNEMENT-RECETTES	BP 2017	BP 2018
Chapitre 011- Charges à caractère général	1 045 400,00	841 938,05	Chapitre 013 - Atténuat° charg-Remb/salaires	0,00	0,00
Chapitre 012-Charges de personnel	413 000,00	442 700,00	Chapitre 70 - Ventes produits, prestations	2 367 000,00	2 369 000,00
Chapitre 014 - Atténuation de produits	0,00	213 000,00	Chapitre 74 - Subv d'exploitation	0,00	0,00
Chapitre 65 - Charges de gestion	988 000,00	960 000,00	Chapitre 75 - Produits de gestion	100,00	130,00
Chapitre 66 - Charges financières	28 000,00	26 500,00	Chapitre 76 - Produits financiers	0,00	0,00
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	4 000,00	40 000,00	Chapitre 77 - Produits exceptionnels	0,00	15 350,00
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>2 478 400,00</b>	<b>2 524 138,05</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>2 367 100,00</b>	<b>2 384 480,00</b>
Chapitre 042 - Dotations amortissements	238 520,00	246 470,00	Chapitre 042 - Amortissements subv	22 040,00	23 330,00
Virement à la section d'investissement	252 581,35	148 360,00	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>22 040,00</b>	<b>23 330,00</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>491 101,35</b>	<b>394 830,00</b>	Excédent antérieur reporté	580 361,35	511 158,05
<b>TOTAL GENERAL DEPENSES</b>	<b>2 969 501,35</b>	<b>2 918 968,05</b>	<b>TOTAL GENERAL RECETTES</b>	<b>2 969 501,35</b>	<b>2 918 968,05</b>

A noter l'écart constaté sur le chapitre 011 qui s'explique par la ré affectation budgétaire (chapitre 014) du reversement à l'Agence de l'Eau de la redevance pollution.



Au chapitre 65, compte-tenu des consommations N-1, l'écriture technique de reversement de la part assainissement de la facture d'eau au budget assainissement est revue à la baisse. (à signaler que le rôle de l'eau est pris en charge en totalité sur le budget eau : demande TP)

Au chapitre 67, sont inscrites des provisions pour annulations ou régularisations de titres sur exercices antérieurs.

INVESTISSEMENT-DEPENSES	BP 2017	BP 2018	INVESTISSEMENT-RECETTES	BP 2017	BP 2018
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	25 000,00	0,00	Chapitre 13 - Subventions	12 890,00	0,00
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	812 023,24	341 000,00	Chapitre 106 - Réserves, affect	0,00	94 893,27
<i>Restes à réaliser</i>	<i>502 400,00</i>	<i>994 000,00</i>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>12 890,00</b>	<b>94 893,27</b>
Chapitre 16 - Emprunts	29 200,00	30 500,00	Chapitre 040 - Amortissements	238 520,00	246 470,00
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>1 368 623,24</b>	<b>1 365 500,00</b>	Virement à la section d'investissement	252 581,35	148 360,00
Chapitre 040 - Amortissements subv	22 040,00	23 330,00	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>491 101,35</b>	<b>394 830,00</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>22 040,00</b>	<b>23 330,00</b>	Excédent antérieur reporté	886 671,89	899 106,73
<b>TOTAL GENERAL DEPENSES</b>	<b>1 390 663,24</b>	<b>1 388 830,00</b>	<b>TOTAL GENERAL RECETTES</b>	<b>1 390 663,24</b>	<b>1 388 830,00</b>

Sur un plan investissement ce budget, se répartit comme suit :

BUDGET EAU	BP 2018		RESTES ENGAGE 2 017	TOTAL OPERATIONS 2 018
	Opérations Renouvelables	Opérations Nouvelles		
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Matériel d'exploitation + bureau	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00
Réservoir le Breil	0,00	100 000,00	297 000,00	397 000,00
Réseau av de Fondiès	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
Réseau extension Graves	0,00	130 000,00	0,00	130 000,00
Réseau rue St Claire - Ch du Radel	0,00		30 000,00	30 000,00
Réseau maillage Farrou	0,00		250 000,00	250 000,00
Réseau rue de la Treille	0,00		50 000,00	50 000,00
Extension réseaux	111 000,00	0,00	150 000,00	261 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>111 000,00</b>	<b>230 000,00</b>	<b>994 000,00</b>	<b>1 335 000,00</b>

- **Le budget annexe assainissement 2018** s'équilibre à la somme de 1 455 909.42 € en fonctionnement (1 761 991.07 € en 2017) et 2 777 610.00 € en investissement (2 074 188.26 € en 2017) soit un budget global de 4 233 519.42 € (3 836 179.33 € en 2017).

FONCTIONNEMENT-DEPENSES	BP 2017	BP 2018
Chapitre 011- Charges à caractère général	689 000,00	486 730,39
Chapitre 012-Charges de personnel	199 000,00	204 300,00
Chapitre 014 - Atténuation de produits	0,00	125 000,00
Chapitre 65 - Charges de gestion	3 000,00	6 000,00
Chapitre 66 - Charges financières	19 300,00	18 500,00
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	354 000,00	19 350,00
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>1 264 300,00</b>	<b>859 880,39</b>
Chapitre 042 - Dotations amortissements	420 220,00	435 690,00
Virement à la section d'investissement	77 471,07	160 339,03
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>497 691,07</b>	<b>596 029,03</b>
<b>TOTAL GENERAL DEPENSES</b>	<b>1 761 991,07</b>	<b>1 455 909,42</b>

FONCTIONNEMENT-RECETTES	BP 2017	BP 2018
Chapitre 013 - Atténuat° charg- Remb/salaires	0,00	0,00
Chapitre 70 - Ventes produits, prestations	1 170 000,00	1 160 000,00
Chapitre 74 - Subv d'exploitation	25 000,00	12 000,00
Chapitre 75 - Produits de gestion	100,00	100,00
Chapitre 76 - Produits financiers	0,00	0,00
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	0,00	0,00
<b>Total recettes réelles</b>	<b>1 195 100,00</b>	<b>1 172 100,00</b>
Chapitre 042 - Amortissements subv	72 820,00	71 210,00
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>72 820,00</b>	<b>71 210,00</b>
Excédent antérieur reporté	494 071,07	212 599,42
<b>TOTAL GENERAL RECETTES</b>	<b>1 761 991,07</b>	<b>1 455 909,42</b>

A noter l'écart constaté sur le chapitre 011 qui s'explique par la ré affectation budgétaire (chapitre 014) du reversement à l'Agence de l'Eau de la redevance de modernisation de collecte.

Au chapitre 67, le reversement exceptionnel (350 K€) d'excédent au budget général ne figure plus, sont inscrites des provisions pour annulations ou régularisations de titres sur exercices antérieurs.

INVESTISSEMENT-DEPENSES	BP 2017	BP 2018
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	110 000,00	30 000,00
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	1 459 868,26	1 298 000,00
<i>Restes à réaliser</i>	<i>389 000,00</i>	<i>1 333 900,00</i>
Chapitre 16 - Emprunts	42 500,00	44 500,00
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>2 001 368,26</b>	<b>2 706 400,00</b>
Chapitre 040 - Amortissements subv	72 820,00	71 210,00
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>72 820,00</b>	<b>71 210,00</b>
<b>TOTAL GENERAL DEPENSES</b>	<b>2 074 188,26</b>	<b>2 777 610,00</b>

INVESTISSEMENT-RECETTES	BP 2017	BP 2018
Chapitre 13 - Subventions	10 400,00	102 000,00
Chapitre 16 - Emprunts	0,00	500 000,00
<b>Total recettes réelles</b>	<b>10 400,00</b>	<b>602 000,00</b>
Chapitre 040 - Amortissements	420 220,00	435 690,00
Virement à la section d'investissement	77 471,07	160 339,03
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>497 691,07</b>	<b>596 029,03</b>
Excédent antérieur reporté	1 566 097,19	1 579 580,97
<b>TOTAL GENERAL RECETTES</b>	<b>2 074 188,26</b>	<b>2 777 610,00</b>

Sur un plan investissement ce budget, se répartit comme suit :

BUDGET ASSAINISSEMENT	BP 2018		RESTES ENGAGE 2 017	TOTAL OPERATIONS 2 018
	Opérations	Opérations		
	Renouvelables	Nouvelles		
INVESTISSEMENT				
Extension de réseaux	80 000,00	0,00	64 000,00	144 000,00
Matériel d'exploitation + bureau	2 000,00	0,00	40 000,00	42 000,00
Matériel roulant	28 000,00	0,00	23 900,00	51 900,00
Réseau Laurière	0,00	10 000,00	359 000,00	369 000,00
Réseau av de Fondiès	0,00	894 000,00	800 000,00	1 694 000,00
Réseau rue de la Treille	0,00	64 000,00	0,00	64 000,00
Réseau Impasse des Tisserands	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00
Réseau rue St Claire - Ch du Radel	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
Equipement auto surveillance réseau	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>110 000,00</b>	<b>1 218 000,00</b>	<b>1 333 900,00</b>	<b>2 661 900,00</b>

Sur un plan général et pour ces deux budgets, il est prévu en 2018 un taux de réalisation des investissements à la hausse. De nombreux chantiers, ci-dessus listés, ont déjà été engagés (base RAR) ou sont en procédure de consultation des entreprises.

\*\*\*\*\*